

Communiqué de presse - Conseil communal 26/06/2023

Promotion du vélo dans les quartiers

Comme on l'a vu hier avec le succès de la masse critique, l'usage du vélo séduit de plus en plus de Liégeoises et de Liégeois.

Les animateurs du service des sports qui opèrent dans les quartiers liégeois rencontrent de nombreuses demandes citoyennes relatives à un encadrement adapté lors de la pratique du vélo. Si de nombreux habitant.es savent rouler à vélo, se déplacer en ville nécessite parfois de revoir quelques apprentissages y compris en ce qui concerne l'entretien et les petites réparations.

Le service organise aussi régulièrement des stages et autres activités pour les seniors notamment autour de la pratique du vélo.

Afin de répondre à cette demande citoyenne, le service des Sports de la Ville a initié un partenariat avec la Régie de quartier qui développe des programmes d'acquisition de compétences et d'habilités techniques dans divers métiers, dont la « mécanique vélo ». Élément non négligeable, la Régie de Quartiers bénéficie d'un local où les bénéficiaires de ces formations peuvent apprendre à réparer les vélos et les entreposer en toute sécurité.

Dans le cadre de ce projet, la Ville a acquis 50 vélos de tous gabarits (seconde main) qui sont mis à disposition des participants et des événements organisés dans le cadre de la promotion du vélo dans les quartiers.

Pour compléter le dispositif, la Régie des Quartiers a mis sur pied un atelier mobile de réparation de vélos. Celui-ci sera installé de manière régulière dans différents lieux et permettra ainsi aux citoyens d'accéder à des outils et d'acquérir du savoir-faire gratuit et utile à l'entretien de leur vélo.

Le Collège propose au Conseil d'adopter la convention de partenariat visant à promouvoir la pratique du vélo tout en soutenant l'insertion sociale et professionnelle grâce à un partenariat pédagogique Ville-Régie des Quartiers.

Quoi de neuf pour nos écoles ?

Le Collège propose au Conseil plusieurs dossiers concernant nos écoles avec le réaménagement et l'extension de deux complexes scolaires à Jupille et à Rocourt. En termes de rénovation énergétique, ce sont le groupe scolaire Libération à Droixhe et l'école Hazinelle avec la rénovation de ses façades qui sont concernés.

Le réaménagement en profondeur de l'école Jupille-Bruyères et son extension.

Un marché de travaux concerne le projet de réaménagement et d'extension de l'école Jupille-Bruyères. Il s'agit de l'une des écoles fondamentales et maternelles les plus importantes de notre Ville. Afin de répondre à son succès toujours croissant, le projet comporte la création de 8 classes primaires supplémentaires, le réaménagement de 3 classes maternelles, la création d'un local de repos supplémentaire pour les petits et d'une salle de psychomotricité. Au programme on trouve aussi la création de nouveaux blocs sanitaires, le réaménagement et l'agrandissement des réfectoires tant des primaires que des maternelles et la création d'un nouveau local pour la Direction.

Ce dossier d'un budget global de 6 millions d'€ subsidiés pour la moitié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, se divise en deux phases. La première phase représente un budget de 2 millions d'€. Les travaux devraient pouvoir commencer au second semestre de l'année 2024.

Une toute nouvelle annexe et une redistribution des espaces à l'école de Rocourt.

L'école communale de Rocourt n'est pas oubliée, et notamment sa section maternelle. Actuellement, en complément du bâtiment scolaire principal, on trouve sur le site un pavillon indépendant qui accueille les 1ères maternelles, une annexe abritant des sanitaires et un bâtiment servant de réfectoire et de garderie pour les maternelles. Ces trois entités seront démolies. En effet, le projet consiste en la création d'une toute nouvelle annexe qui absorbera les fonctions citées, permettant ainsi de réorganiser les espaces et de les rendre plus attractifs et confortables tout en améliorant considérablement la performance énergétique de la nouvelle annexe.

Dans le cadre de ce projet, l'aspect énergétique tient en effet une place importante puisqu'on escompte avec la création de ce nouveau bâtiment, une économie d'énergie primaire de l'ordre de 50 %. La rencontre de cet objectif permet d'ailleurs au projet de répondre aux normes prescrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son Plan d'investissements exceptionnels pour les bâtiments scolaires, dans le cadre du Plan de Reprise et de Résilience européen (PRR). Sur un montant global estimé à 1,7 million d'€, le subside promérité serait ainsi de l'ordre de 755.000 €. Les travaux sont prévus pour le printemps 2024.

Des économies d'énergie conséquentes au complexe Libération de Droixhe.

Au niveau du complexe Libération à Droixhe, un marché de service en 2 lots est présenté, dans le cadre de la politique volontariste que mène la Ville en matière d'économie d'énergie. Vu les dimensions importantes de ce complexe, ses consommations énergétiques et le processus de rénovation globale qui se mettra en place à l'issue des études portant sur la réduction d'énergie, le complexe justifie à lui seul la participation de la Ville aux appels à projets visant à rencontrer cet objectif prioritaire.

Le premier volet du marché répond à l'appel à projets «UREBA exceptionnel 2022», initié par la Région wallonne. Les études porteront sur la rénovation énergétique de différentes fonctions du projet, à savoir l'école fondamentale, la bibliothèque, la salle de boxe, le Centre culturel et le commissariat. Il s'agit de l'isolation des murs et des toitures ainsi que du remplacement des châssis. A terme, les travaux consécutifs à cette étude pourraient générer une économie de 50 % sur la facture énergétique. Le montant global des études générées par ce marché de service s'élève à 830.000 € avec une première tranche de 155.000 €. A l'issue de ces études, le marché de ces importants travaux d'isolation pourrait être attribué à la mi-2024 pour une enveloppe budgétaire de 4,5 millions d'€ subsidiés à hauteur de 30 % dans le cadre du plan UREBA exceptionnel.

Le second volet s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie 2022 qui encourage le développement de la géothermie. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique global, l'abandon de l'usage des carburants fossiles nécessite en effet l'augmentation du recours aux nouveaux vecteurs d'énergie. A ce titre, le complexe Libération de Droixhe, situé dans la plaine alluviale de la Meuse, se prête tout à fait à la mise en place du système de géothermie. Par ce processus, la réduction de consommation énergétique liée à l'eau et au chauffage serait de l'ordre de 85%. Les études représentent un budget global de 950.000 € avec une tranche de 655.000 € pour l'année 2023. A terme, le montant des travaux pour la mise en place de la géothermie est estimé à 3,8 millions d'€. Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie 2022, notons que tant les études que les travaux sont subsidiés à hauteur de 80%.

Rénovation de la façade «Avroy» de l'école Hazinelle.

Conçue par le célèbre architecte Jean Moutschen et construit entre 1960 et 1964, le bâtiment de l'école Hazinelle constitue un témoignage significatif de l'architecture moderniste au sein de notre Cité.

Un marché de travaux d'un montant de 345.000 € vise à la rénovation de la façade «ouest», du côté du boulevard d'Avroy, afin de lui redonner son lustre caractéristique. Sont compris le nettoyage de tout le parement de la façade, le déjointoyage et les réparations utiles avant rejointoiement.

Internet dans toutes nos écoles !

L'objectif de la Ville pour ses 123 écoles est que toutes celles-ci soient entièrement connectées à internet d'ici 4 ans. A cet effet, la Ville active un accord cadre. Si, depuis longtemps, toutes nos écoles communales sont reliées à internet, depuis 2019, près de 600.000 € ont été investis pour que la couverture soit effective dans l'entièreté des locaux. Pour parfaire complètement cet objectif de couverture complète, via l'accord cadre pluriannuel pour la connexion internet dans nos écoles, un montant de 1,6 million € sera dégagé sur les quatre prochaines années, pour aboutir à terme à une connexion complète et parfaite. Ce renforcement budgétaire souligne la volonté de la Ville d'intensifier encore son action afin de garantir au plus vite, l'internet pour tous au sein de tous ses bâtiments scolaires.

Du nouveau pour nos bâtiments culturels

Isolation et économies d'énergie au Trianon.

Inauguré en 1864, sous le nom de « Pavillon de Flore » et devenu le Théâtre communal wallon du Trianon dès 1976, le bâtiment de la rue Surllet est et reste l'une des enseignes culturelles les plus emblématiques d'Outremeuse et de la Ville de Liège en général, d'où la nécessité de le préserver en l'adaptant aux normes énergétiques actuelles.

A cet effet, la Ville a introduit en 2022 un dossier de candidature relatif à la rénovation énergétique du théâtre, répondant à l'appel à projet lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour soutenir la rénovation énergétique des infrastructures culturelles, dans le cadre du Plan de Relance européen (Plan National pour la Reprise et la Résilience).

Le marché d'études présenté au Conseil concerne entre autres la rénovation et l'isolation des toitures, le remplacement des châssis, le placement de panneaux photovoltaïques, les remplacements de l'éclairage par du LED, la réfection des sanitaires ainsi que du plafonnage et des peintures. En outre, une ventilation double-flux avec récupération de chaleur sera installée pour le plus grand confort des spectateurs.

Le montant du marché d'études s'élève à 215.000 € dont une tranche de 120.000 € en 2023 et, à terme, le montant des travaux est estimé à 1.590.000 €. Le dossier sera subsidié par la FWB à hauteur de 935.000 € et les économies d'énergie réalisées à l'issue des travaux seront de l'ordre de 36% de la facture annuelle.

La restauration du musée d'Ansembourg.

Témoignage remarquable du style de transition Louis XIV-Louis XV, cet ancien hôtel particulier fut construit entre 1738 et 1741. L'hôtel d'Ansembourg est classé par arrêté depuis 1941 et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie en 2016. Le musée actuel constitue le brillant témoignage des hôtels particuliers de l'époque.

En avril 2023 la Région wallonne a octroyé une promesse de subsides pour la restauration de l'édifice, suite à la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel à projets « Valorisation des biens à haute valeur patrimoniale » proposé par le Plan de Relance de la Région wallonne.

Le projet global du dossier vise la restauration de l'enveloppe extérieure de l'édifice ainsi que des décors intérieurs (toujours à l'étude). Ces deux volets seront subsidiés à hauteur de 75 % sur un montant global de 5,8 millions d'€.

Le marché de travaux présenté lors de ce Conseil concerne la construction d'une annexe technique qui permettra l'optimisation de l'accueil du public, la création d'un espace didactique introduisant l'historique du musée et les arts décoratifs, l'installation d'un ascenseur au profit des personnes à mobilité réduite, ainsi que des locaux techniques. Le budget dévolu à la construction de cette annexe s'élève à 2,1 millions d'€ pour un subside de 1.350.000 €. Les travaux devraient débuter fin 2023.

Rénovation de l'une des principales allées du Parc de la Boverie.

De nombreuses allées du Parc de la Boverie à l'usage tant des cyclistes que des piétons ont déjà fait l'objet de travaux de réaménagement qui en améliorent le confort et la lisibilité.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le marché de travaux visant le réaménagement de l'allée existante entre le musée et le pont Mativa. Cette intervention permettra d'assurer la continuité des allées structurantes dans le parc en cohérence avec les revêtements des cheminements déjà rénovés.

L'axe concerné sera ainsi couvert d'un revêtement en asphalte coulé gravillonné de teinte beige. La connexion entre l'allée centrale et le pont Hennebique, également classé, se fera de plein pied pour favoriser le confort et la sécurité cyclopédestre. Par ailleurs, l'aménagement sera réalisé de façon à favoriser les connexions avec les cheminements traversant la roseraie.

La rénovation s'accompagne aussi d'un volet dédié aux plantations, qui se déclinera sous forme d'îlots de massifs d'accompagnement de la promenade, le long des arbres remarquables qui sont bien sûr préservés.

Comme ce sera le cas pour l'ensemble du site, l'éclairage des 6 mâts le long de l'allée, sera également modernisé et adapté à la technologie LED.

Notons enfin que, dans le cadre de cette rénovation, le parti est pris de gérer les eaux de ruissellement à la parcelle, conformément au Code de l'eau. Cette gestion s'opérera par la mise en place d'un filet d'eau drainant côté Dérivation. Le budget de ces travaux est estimé à 321.000 €.